

temps, je dirai seulement que je souscris aux propos du sénateur.

Soucieux de ne pas tomber dans le piège du discours émotif, du genre «mauvais Canadiens-bons Canadiens» ou encore «il vaut mieux avoir un mauvais accord que pas d'accord du tout», j'ai essayé d'examiner l'entente comme j'aurais examiné un important contrat de travail que j'entends proposer à des syndiqués. Si je leur soumettais l'accord dans cette forme-ci, sans tous ses détails, ils m'expulseraient de la salle avant la fin de la réunion et tenteraient de me démettre de mes fonctions à la première occasion.

Ce qui ajoute à la confusion, c'est que j'ai du mal à comprendre que l'égalité des sexes soit l'une des facettes d'un Sénat efficace et élu. Je comprends que cet élément fasse partie des principes, du programme du NPD, mais une telle idée a-t-elle vraiment sa place ici?

J'ai lu avec grand intérêt les observations du sénateur Carney dans le *Toronto Star* de l'autre jour; elle disait:

Je n'aimerais pas me présenter à titre de candidate au Sénat faisant partie d'une liste uniquement féminine, comme l'a proposé le premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt. Je me suis toujours présentée en ma qualité d'être humain et j'ai été nommée, choisie de préférence à d'autres hommes et femmes et élue aussi par rapport à d'autres hommes et femmes. Lorsque le nouveau Sénat sera élu, j'espère que les habitants de la Colombie-Britannique pourront faire de même et choisir également entre des femmes et des hommes.

Le premier ministre Harcourt a déclaré qu'il voulait que 50 p. 100 des sièges de la Colombie-Britannique au Sénat soient réservés à des femmes et 50 p. 100 à des hommes. Cette idée me déplaît car il s'agit d'un système de contingentement et que de tels systèmes sont injustes pour les femmes, non seulement pour les candidates, mais aussi pour les femmes qui doivent voter; ils restreignent leur accès à un certain nombre de sièges et limitent leur représentation dans l'étude des questions.

Le premier ministre Harcourt a fait cette déclaration il y a une dizaine de jours. Quelques jours plus tard, il disait qu'en votant «oui» au référendum, les électeurs lui confiaient le mandat d'imposer l'égalité des sexes. Par la suite, à cause de la colère et de l'hostilité de la population, il a affirmé que cette idée n'était pas coulée dans le béton et qu'elle ne s'appliquait pas obligatoirement.

Après la retraite de la fin de semaine dernière, l'une des femmes ministres a annoncé que c'était chose faite, que l'égalité des sexes serait imposée. Quelques minutes plus tard, le premier ministre Harcourt a déclaré que c'était lui le premier ministre et qu'il n'était pas question de fait accompli à cet égard.

Maintenant que tout cela est clair, nous pouvons passer au vote.

S'ils avaient l'intention d'inscrire l'égalité des sexes au Sénat dans la Constitution, pourquoi les premiers ministres et M. Clark n'ont-ils pas eu le courage d'aller jusqu'au bout et de proclamer la véritable égalité des sexes? Pourquoi n'ont-ils pas limité aux femmes le droit de vote pour les sénateurs féminins et aux hommes le droit de vote pour les sénateurs masculins? Certains diront que cette idée semble ridicule. Peut-être,

mais est-elle plus ridicule que le scénario suivant décrivant ce qui pourrait se produire?

À une date déterminée, nous tenons des élections en Colombie-Britannique afin d'élire six sénateurs. Supposons que les trois premiers élus, les numéros un, deux et trois, sont de nouveaux sénateurs, des hommes, et que les trois suivants sont les modèles usagés, disons Perrault, Austin et Lawson. Nous sommes élus aux positions quatre, cinq et six. Durant les célébrations, le premier ministre Harcourt annonce que les trois derniers, les numéros quatre, cinq et six, doivent être remplacés par des candidats qui n'ont pas été élus, mais qui se sont classés septième, huitième et neuvième. Il les nomme alors à notre place au nouveau Sénat élu.

J'abonde dans le sens du sénateur Fairbairn qui a dit que certains participants avaient manqué de souffle durant les négociations.

Je sais que les déclarations du sénateur Pitfield et d'autres sénateurs sont vraies, que la population en a assez, qu'elle souhaite voir la fin de ce débat et voir le premier ministre tenir sa promesse et se concentrer sur l'économie et les autres questions. Toutefois, j'ai participé à de nombreuses conférences en Colombie-Britannique; c'est peut-être parce que les lignes ouvertes sont nombreuses et que la population de notre province est très bien renseignée, mais elle est en colère et selon elle, cette entente est mauvaise non seulement pour l'Ouest en général, mais aussi pour la Colombie-Britannique.

Ils estiment que nous nous sommes bien fait avoir dans ces négociations. J'ignore si c'est notre faute ou celle du comité dans son entier. Ils croient que nous n'avons pas reçu un nombre équitable de sièges. Ils estiment qu'on a eu tort de vouloir régler le problème du mécontentement de l'Ouest en concentrant davantage de pouvoirs en Ontario et au Québec. Cela a suscité énormément de colère et d'hostilité parmi eux et, en bons et courageux Canadiens qu'ils sont, beaucoup vont voter «non».

Contrairement à une mauvaise convention collective que l'on peut toujours renégocier deux ou trois ans plus tard afin d'en corriger les lacunes, cette entente risque d'être conclue pour toujours, ou peut-être encore pour plus longtemps si l'on n'arrive pas à s'entendre sur le sens de l'expression «pour toujours». Il sera donc très difficile d'apporter des modifications de ce genre.

Si je devais négocier une convention collective en déclarant dès le départ que tout grief ou problème serait désormais réglé selon une décision majoritaire d'un comité composé de 337 représentants de l'employeur et de 62 représentants des travailleurs, on me passerait probablement la camisole de force et on douterait sérieusement de ma santé mentale.

Il règne beaucoup de colère et d'hostilité. Étonnamment, un nombre considérable de Canadiens savent ce qui se passe ici. J'ai participé récemment à deux importantes cérémonies réunissant un grand nombre de personnes. Dans l'un des deux cas, le groupe était en majorité composé de conservateurs et aucun d'entre eux n'a dit avoir l'intention de voter «oui» au référendum. On a notamment invoqué le fait que, conformément à l'entente, la présente assemblée serait beaucoup moins efficace qu'elle ne l'est à l'heure actuelle. Je crois que c'est exact. Le Sénat a été complètement émasculé. Il sera absolument inefficace et les Canadiens ne l'ignorent pas. Je ne suis